

Bruxelles, le 8 décembre 2022
(OR. en)

13289/22

CES 28

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Royaume de Belgique
- Adoption

1. Par lettre datée du 1^{er} août 2022, le président du Comité économique et social européen a informé le Conseil de la démission de M. Dominique MICHEL, membre du Comité¹.
2. Par lettre datée du 3 octobre 2022, le gouvernement belge a proposé M. Olivier JORIS, *Executive Manager du Centre de compétence Europe et International de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB)*, en vue de sa nomination en tant que membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2025².
3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du Comité après consultation de la Commission.

¹ Doc. 12062/22.

² Doc. 13235/22.

4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 19 octobre 2022 et a rendu un avis favorable le 6 décembre 2022³.
 5. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à confirmer son accord sur le texte de la décision figurant dans le document 13291/22 et à suggérer au Conseil d'adopter cette décision en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session.
-

³ C(2022) 8784.